
Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Cherbourg qui applaudissent au décret sur la police générale et promettent de seconder la fermeté de ces mesures, lors de la séance du 11 floréal an II (30 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Cherbourg qui applaudissent au décret sur la police générale et promettent de seconder la fermeté de ces mesures, lors de la séance du 11 floréal an II (30 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 506;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28675_t1_0506_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

tambours. L'on c'est rendu au lieu désigné où a été planté l'arbre de vie; des chants d'allégresse fesoient retentir les airs par des crys mille fois répétés de Vive la République. Ensuite l'on s'est rendu dans un vaste champ où a été placé des tables sur lesquelles étoit un banquet frugal et fraternel.

L'union et l'amitié que se témoignaient tous les républicains et républicaines offroit le tableau le plus beau et le plus touchant. A une des extrémités du champ l'on avoit placé un échafaud en forme de bucher sur lequel étoient tous ce qui avoit trait aux superstitions religieuses et au royalisme. Le bucher a été éclairé... (1 ligne tachée illisible) les accents des tambours et d'une musique guerrière se sont fait entendre. Les citoyens et les citoyennes se sont entrelasés, formans des farandolles, ils ont suivi toutes les rues de la commune. L'énergie et l'enthousiasme que chacun a apporté dans cette fête civique caractérise les républicains de la commune de Puy-Montagne qui se dévoue toute entière pour le salut et le triomphe de la République.

La Société arrête qu'extrait du présent sera envoyé à la Convention nationale les invitant de rester fermes à leur poste de ne pas quitter le gouvernail de la révolution jusqu'à ce que nos ennemis soient entièrement détruits; arrête en outre qu'il sera voté des remerciements au Comité de salut public, qui par leur zèle et leur surveillance active ont sauvé la République prenant part à toutes les peines et travaux cumulés les uns sur les autres; par notre surveillance, nous les aideront à découvrir tous les complots de conspiration qui pourront venir à notre connaissance.

Le reste de la journée s'est passé dans les ris, les chans et les danses.

Sur l'observation d'un membre tendant à révéler à la société que par délibération en date du 24 frimaire cette commune portant un nom contraire aux principes républicains avoit remplacé ce nom de Puy-Saint-Martin par celui de Puy-Montagne, ayant par la même délibération arrêté que tous les ornemens qui étoient dans leur église seroient envoyé à l'administration du département avec invitation de vouloir faire agréer à la Convention nationale le changement de nom de leur commune, que n'ayant pas vu insérer au Bulletin comme il y est de toutes les Communes qui sont dans le même cas, ne sachant à quoy attribuer cette lenteur, invite la Convention de prendre en considération leurs justes réclamations; et avons dans le présent signé, le président et les secrétaires.

P.c.c. CROZAT (*secrét.*).

48

Les administrateurs et l'agent national du district de Cherbourg applaudissent au décret sur la police générale de la République. Ils promettent de seconder l'énergie et la fermeté de ses mesures, par la célérité de l'exécution.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

(1) P.V., XXXVI, 258. Bⁿ, 13 flor.; *J. Matin*, n° 619.

[Cherbourg, 6 flor. II] (1).

« Citoyens législateurs,

Votre décret sur la Police générale de la République est un nouveau bienfait pour le peuple, puisqu'il est le coup de grâce des conspirateurs. Assez longtemps ils ont bravé l'orage, il était temps qu'il éclatât et que la foudre nationale frappât les têtes coupables.

Que les nobles, que les étrangers frémissent aujourd'hui de l'affermissement de notre liberté! Les voici désormais réduits à l'heureuse impossibilité de nuire. Toutes les intelligences criminelles, auront été rompues, tous les complots déjoués, toutes les intrigues atténuées, tous les vices écrasés, toutes les factions englouties avec leurs perfides complices, enfin tous nos ennemis vaincus, et tant de succès aussi rapides que glorieux, Montagne Sainte, auront été ton ouvrage!

Reçois les bénédictions du peuple!

Reçois de ses administrateurs la promesse de seconder ton énergie et la fermeté de tes mesures par la célérité de l'exécution. Ils seront selon ton vœu, esclaves de leurs devoirs, pour que le peuple soit libre. Constamment attachés à la formation de la *conscience publique*, ils ne perdront jamais de vue que la justice et la vertu sont à l'ordre du jour ».

MARMION, GUYOT, CLURY, LELAIDIER, LENOIR, SIMON, MONDE, MARIAGE, DEVILLERE.

49

Un membre [BARERE], au nom du Comité de salut public, donne le détail du mouvement de nos armées et de leurs succès.

Les Autrichiens avoient dirigé leurs forces, leurs attaques et leur corruption vers Landrecies; mais le brave Rouland, qui défend cette place, leur a répondu par un feu continu, en attendant que l'armée des Ardennes, effectuant sa jonction avec celle du Nord, fit une puissante diversion. Cette jonction a été effectuée le 7 de ce mois. L'ennemi avoit le plus grand intérêt à l'empêcher, pour faire réussir son attaque de Landrecies; trois fois il a porté sa cavalerie contre notre infanterie qui étoit dans la plaine. Les Républicains, quoiqu'à pied contre une cavalerie nombreuse, et qui a tout l'avantage dans les pays de plaine, n'ont pas attendu l'attaque pour la soutenir; ce sont eux qui sont allés au-devant de la cavalerie, au pas de charge, et trois fois l'infanterie française a repoussé la cavalerie autrichienne. Le passage de Boussu a été forcé par l'armée des Ardennes, et dans la nuit suivante l'ennemi a évacué Beaumont (2).

BARERE: Encore un jour pour la victoire. Vous avez battu les factions de l'intérieur; les armées combattent les hordes étrangères; nous avons eu des succès dans les Alpes et dans la Flandre maritime.

Les armées de la République sont triomphantes à Courtray; les bataillons des Alpes se sont em-

(1) C 302, pl. 1095, p. 14.

(2) P.V., XXXVI, 259.